

FORMATION MOTARD SECURITE 2013

Cher ami (e) motard (e) licencié (e) du comité d'Ile de France de la Fédération Française de Cyclisme qui œuvrez ou non au sein des pelotons cyclistes, cette formation s'adresse à vous.

Suite au désengagement progressif des forces de police et de gendarmerie, et de la reconnaissance officielle par le Ministère de l'Intérieur du statut de motard sécurité.

La FFC sous couvert du Ministère a donc développée une nouvelle formation afin de professionnaliser ses motards bénévoles.

Cette formation est désormais obligatoire pour pouvoir escorter les courses inscrites au calendrier fédéral ainsi que les courses par étapes et championnats du calendrier régional. (une liste des motards sera demandée au dépôt de l'épreuve)

Celle-ci se déroulera



Le Samedi 30 mars 2013
De 9h00 à 17h00
Au CDFAS
CDOS du Val d'Oise
Maison des Comités
Rue des Bouquinvilliers 95600 EAUBONNE

Le déjeuner sera pris en commun, à la cafétéria du centre, le repas est compris comme d'habitude dans les droits d'inscriptions.

Pour s'y rendre : sortie Montmorency sur A15

Pour le stationnement, se garer sur la place.

Gare RER Ermont Eaubonne à proximité

Les candidats devront être titulaires de la **licence 2013 ou du double de dépôt**, ils devront avoir déposé leur licence au plus tard **le vendredi 22 mars 2013**.

Les inscriptions sont à adresser à l'aide du formulaire de candidature (page suivante) **par courrier postal accompagné d'un chèque de 70€ (formation et repas)**

Au :

Comité d'Ile de France de la FFC
Formation motards sécurité
À l'attention de Laurent DA SILVA PEREIRA
252, rue de Rosny
93106 MONTREUIL Cedex



Au plus tard le 22 mars 2013
Attention, nombre de place limité à 20 personnes

Renseignements:

Laurent DA SILVA PEREIRA

Laurent.dsp@free.fr ou 06 18 66 35 50

PROGRAMME DE LA FORMATION

Présentation des formateurs

Présentation des participants

Présentation de la formation

Exercices pratiques par groupes

Déjeuner en commun

Correction des exercices avec illustration par vidéo projection

Contrôle des connaissances acquises au cours de la journée (Q.C.M 20 questions)



ACTE DE CANDIDATURE

A retourner par courrier postal accompagné d'un chèque de 70€ (formation et repas)

À l'attention de :

Comité d'Ile de France de la FFC
DA SILVA PEREIRA Laurent
Formation motards sécurité
252, rue de Rosny
93106 MONTREUIL Cedex

NOM :

Prénom :

N° de Licence FFC :

Nom du Club FFC d'appartenance :

Nom de l'association hors FFC :

Date et Lieu de naissance :

à :

Département :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone : / / / / Portable : / / / /

e mail* :

(À renseigner en lettre majuscule*)

Fait acte de candidature au stage de formation motard sécurité du 30 mars 2013

Fait à _____

Le : _____

Le candidat.

Signature.